



Audience CFTC - DPMP

Flash spécial NBI QPPV

(Quartiers prioritaires de la politique de la ville)

La **CFTC** a entrepris une action depuis plusieurs mois auprès de la DPMP, voyant que la NBI QPPV n'était pas imputée à tous les agents, et agentes, confrontés aux mêmes problématiques.

Nous avons été reçus en audience ce 13 février par l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la DPMP, et le résultat de cette réunion est des plus positif : La NBI QPPV va être étendue, et de manière rétroactive, à toutes et à tous, anciennement ou nouvellement affectés dans ces secteurs géographiques.

La CFTC salue et remercie les agents de ces divisions pour leur engagement dans notre démarche, et notre élu pour son appui.

Grâce aux retours de ces collègues, nos délégués ont pu lister et matérialiser le préjudice subi et l'ampleur du dysfonctionnement. Nous avons ainsi obtenu une audience auprès de notre élu de tutelle qui a permis au dialogue social d'aboutir à un résultat positif pour tous.

C'est une avancée, mais la CFTC reste vigilante sur la question des NBI.

Toujours en première ligne pour les agents et le service public,

**La CFTC à vos côtés
Pour vous défendre et vous informer**